



ATELIER PRISE DE VUE DOCUMENTAIRE DE CRÉATION
pour les réalisateurs domiciliés en Normandie ayant déjà
participé à un atelier documentaire proposé par Normandie
Images

samedis 6 mai et 3 juin 2023

Normandie Images propose un nouvel atelier à 6 auteurs réalisateurs porteurs d'un projet de film documentaire, en prolongement du travail d'écriture préalablement accompagné dans le cadre d'un des ateliers en Normandie :

- Résidence création normande au Moulin d'Andé-Ceci,
- Atelier permanent d'écriture et de réalisation de films documentaires,
- Atelier premier film documentaire

Avec l'accompagnement du réalisateur et chef opérateur **Matthieu Chatellier***, cet atelier pratique permettra aux participants, dans le prolongement et en complément de leur travail d'écriture, de s'initier à la technique de prises de vue, d'envisager le tournage de scènes et de personnages, de questionner leur regard et leur place, d'expérimenter/de tester des hypothèses filmiques au regard des enjeux de leur projet...

Ainsi cet atelier permettra, par des exercices pratiques et des échanges sur les images tournées, d'enrichir et de préciser l'écriture des projets.

L'atelier se déroulera sur 2 jours à un mois d'intervalle, les samedis 6 mai et 3 juin, à Normandie Images à Hérouville-Saint-Clair (à proximité de Caen).

Un tournage de repérages sera assuré par chaque participant entre les 2 journées.

La participation à l'atelier est gratuite.

Le nombre de participants étant limité à 6 auteurs réalisateurs, les demandes de participation feront l'objet d'une sélection.

Les candidats qui postulent s'engagent à être présents les 2 jours, à tourner des images de repérages entre les 2 journées, à transmettre leur dossier et leurs images à l'intervenant et aux autres participants.

Pour postuler, les candidats doivent transmettre jusqu'au 16 avril (inclus) par mail à fannychereau@normandieimages.fr un dossier comprenant :

- une lettre de motivation
- le dossier du projet, permettant de percevoir un projet de film
- éventuellement, un choix d'images déjà tournées
- un CV
- un justificatif de domicile nominatif (liste des documents acceptés en 3è page)

Annnonce des résultats le 18 avril

Contacts :

Fanny Chéreau, Responsable fonds d'aide création cinéma audiovisuel et accompagnement des professionnels

02 31 06 23 29 - fannychereau@normandieimages.fr

*Issu de l'École Louis Lumière, **Matthieu Chatellier** est cinéaste et chef opérateur. Il compose des œuvres singulières hantées par l'humain et sa vulnérabilité, en explorant ses thèmes de prédilection : l'intimité et le huis clos.

Son premier film *(G)rêve général(e)* (2008), coréalisé avec Daniela de Felice, est le récit d'une lutte politique menée par de jeunes étudiants bloquant leur université. Il réalise *Voir ce que devient l'ombre* (2010), *Doux Amer* (2011), *Sauf ici, peut-être* (2013), *La Mécanique des corps* (2016), *De part et d'autre* (2022).

Il renoue avec la fiction et la co-réalisation avec Daniela de Felice en 2019 pour le court métrage *Angèle à la Casse*. En 2021, il réalise un premier long métrage de fiction, *Nos forêts*, dans lequel il expérimente une forme autarcique, portée par des comédiens non professionnels.

Ses films ont été sélectionnés et primés dans les plus grands festivals internationaux.

Également chef opérateur, il a assuré l'image des films de nombreux réalisateurs de fiction ou de films documentaires.



**NORMANDIE
IMAGES**

JUSTIFICATIFS DE RÉSIDENCE EN NORMANDIE

Pour justifier l'adresse de son domicile en Normandie, l'un de ces documents, nominatif et de moins de 3 mois ou de l'année en cours s'il s'agit d'un justificatif annuel, doit être présenté (les mentions confidentielles sont à supprimer) :

- avis de taxe d'habitation ou de taxe foncière
- attestation d'assurance habitation
- quittance de loyer
- relevé de la Caf mentionnant les aides liées au logement
- attestation pôle emploi
- attestation d'assurance de responsabilité civile
- avis d'impôt ou de non imposition sur les revenus
- + pour les moins de 25 ans rattachés au foyer fiscal des parents, déclaration des revenus faisant apparaître les prénom, nom et date de naissance du jeune

Ne sont pas acceptées les factures et les attestations sur l'honneur.